

LA REPUBLIQUE RESISTANTE

*Colloque tenu au musée Jean Moulin-Mémorial du Maréchal Leclerc
de la ville de Paris le 14 Juin 2003.*

Utilisation pédagogique du DVD en classe de Première :

Ce livret présente quelques pistes possibles d'exploitation de ces témoignages par les professeurs de classe de Première générale.

Le programme d'histoire-géographie de Première paru au Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010, et en application depuis la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 consacre une étude aux combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine :

Programme de 1^{ère} : Thème 5 – Les Français et la République (15 -16h)

Question 1 – La République, trois républiques

Etude 2. Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine.

« Face aux outrances de la réaction, la défense de la République se replie dans la Résistance. L'histoire de la Résistance est celle d'une redécouverte progressive de l'idéal républicain. Les **valeurs de la République** n'occupent cependant qu'une place modeste dans **les motivations des premiers résistants** à côté du refus de la présence de l'occupant et de la lutte contre le fascisme. »

« L'idée républicaine sort donc relégitimée par quatre années d'occupation mais elle a subi une évolution. Les résistants refusent de revenir à une **III^e République discréditée**. La Libération est l'occasion d'une profonde rénovation de l'idéal républicain. Suivant le **programme du CNR** de mars 1944, de grandes réformes visent à établir une république démocratique et sociale. »

Extraits de la fiche-ressource publiée par la DGESCO

Ce colloque permet d'aborder deux des enjeux essentiels du programme de Première :

1^{ère} partie : les motivations des premiers résistants : les intervenants représentent à la fois la résistance intérieure (les Aubrac, Hélène Viannay, Marie-Josée Chombart de Lauwe) et la France Libre (Pierre Messmer, le Général de Boissieu). Précoce ou plus tardif (ex : Jean-François Martin), leur engagement permet de montrer aux élèves la diversité des profils et des formes prises par les combats de la Résistance contre l'occupant et le régime de Vichy.

2^{ème} partie : le rôle du Conseil National de la Résistance : les échanges entre Raymond Aubrac et Hélène Viannay mettent en évidence les difficultés liées à la mise en place du CNR. Le témoignage des autres participants du colloque permet de relativiser la portée immédiate de l'événement mais aussi de souligner la volonté de rénovation des pratiques démocratiques et républicaines portée par le programme du CNR.

I/ Les motivations des premiers résistants :

Les témoignages rassemblés au cours de ce colloque permettent d'illustrer la diversité des motivations et des formes prises par l'engagement résistant.

A. Les témoins évoquent les raisons et le contexte de leur engagement :

- Pierre Messmer : de 1'08 à 3'34
- Lucie Aubrac : : de 4'40 à 7'16
- Le Général de Boissieu : : de 7'16 à 9'10
- Marie-Josée Chombart de Lauwe..... : de 10'17 à 12'05
- Raymond Aubrac : de 12'05 à 14'05
- Hélène Viannay : de 14'05 à 16'15

B. Pistes pédagogiques pour préparer la séance :

Objectif : Afin de préparer la séance, on peut faire travailler les élèves en groupe afin qu'ils recueillent des indications biographiques sur les résistants témoignant au cours du colloque. Il s'agit de mettre en avant la diversité des profils présentés.

Capacités et méthodes : L'exercice suivant permet d'exercer la capacité de synthèse et d'utiliser les Tic.

1. On peut ainsi demander aux élèves de s'aider des sites institutionnels ci-dessous pour remplir les 3 premières colonnes du tableau suivant. On pourra faire travailler les élèves en groupe.

Nom du témoin	Date de l'engagement	Situation au moment de l'engagement	Formes prises par l'engagement	Motivations
.....

2. La dernière colonne consacrée aux « motivations » est complétée par les élèves après visionnage des différents témoignages.

Biographies consultables en ligne sur les sites suivants:

- Sur le site de l'ordre de la Libération : www.ordredelaliberation.fr
- Sur le site de Mémoire et Espoirs de la Résistance : www.memoresist.org
- Sur le site de la Fondation de la Résistance : www.fondationresistance.org

II/ La mise en place et le programme du Conseil National de la Résistance (CNR):

Les enjeux liés à la mise en place du CNR sont également abordés dans ces témoignages. Ceux-ci permettent d'appréhender les difficultés de faire fonctionner une institution politique démocratique dans la clandestinité. Ils témoignent également de la volonté de rénovation républicaine portée dans le programme du CNR.

A. Thèmes abordés par les témoins :

- **Sur les difficultés de mise en place du CNR :**

Raymond Aubrac : de 42'10 à 43'54

Hélène Viannay : de 28'34 à 29'25

- **Sur le programme du CNR :**

Raymond Aubrac : de 34'04 à 35'49

- **Sur la diffusion et la portée du programme du CNR pour les contemporains :**

Pierre Messmer..... : de 21'27 à 24'37

Marie-Josée Chombart de Lauwe : de 26'58 à 28'34

Jean-François Martin..... :de 26'03 à 26'58

- **Sur le rôle du CNR dans l'unification de la Résistance :**

Le Général de Boissieu : de 37'05 à 37'53

de 38'21 à 40'21

B. Pistes pédagogiques:

Objectif : Il s'agit de mettre en évidence l'importance de la création du Conseil National de la Résistance dans l'unification de la Résistance et la portée de son programme publié le 15 mars 1944.

Capacités et méthodes : L'exercice suivant permet de prélever et confronter des informations tirés de documents différents et de les synthétiser.

1. *Quelles sont les difficultés liées à la mise en place du CNR ?*

On peut aborder cette question à l'aide du témoignage d'Hélène Viannay et de l'étude d'extraits du rapport de Jean Moulin sur la première réunion du CNR (envoyé aux services secrets de la France Libre le 4 juin 1943¹). On soulignera ainsi :

- Les discussions autour de la composition du CNR en raison de l'hostilité de certains représentants des mouvements de résistance face à des partis politiques discrédités par la faillite de la IIIème République. La présence des partis étaient pourtant indispensable pour garantir la représentativité du CNR et assurer une transition démocratique rapide à la Libération.

¹ Tous les documents complémentaires cités sont disponibles sur le site de la Fondation de la Résistance, dans la rubrique « dossiers thématiques » dont l'un est consacré au CNR :

http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/conseil-national-resistance_dossier-thematique-22.htm

- Les difficultés d'organisation d'une réunion clandestine de représentants de la Résistance intérieure : on en profitera pour évoquer la violence de la répression qui a touché certains chefs de la Résistance dont Jean Moulin (cf. arrestation à Caluire le 21 juin 1943).
- La nécessaire coordination entre résistance intérieure et France libre : difficultés à mettre d'accord les différentes tendances politique, notamment avec les communistes.

2. Quelles sont les missions du CNR ?

On peut aborder cette question grâce au témoignage du Général de Boissieu et à l'étude du message envoyé le Général de Gaulle à Jean Moulin en mai 1943. On insistera sur la nécessité pratique et politique d'unifier la Résistance afin d'asseoir sa légitimité démocratique. En 1942, le transfert de pouvoir à l'Amiral Darlan en Afrique du Nord puis au général Giraud renforce l'idée d'une nécessaire coordination entre les représentants de la résistance intérieure et de la France Libre. Il s'agit alors de préparer la transition vers une République rénovée à la Libération.

3. Quel a été l'impact du programme du CNR pour les contemporains ?

On montrera aux élèves des extraits du programme du CNR publié le 15 mars 1944 et qui se compose de deux parties. La première, évoquée par Raymond Aubrac, comprend un « plan d'action immédiate » rappelant la nécessité de la lutte armée la reconnaissance de l'autorité du gouvernement provisoire et prévoyant la mise en place de Comités Départementaux de Libération chargés de coordonner les actions de la résistance et de prévoir l'administration du territoire libéré.

La deuxième partie, intitulée « mesures à appliquer dès la libération du territoire », propose de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Les témoignages montrent que la diffusion immédiate du programme fut faible mais sa portée considérable. Voté à l'unanimité, il traduit une volonté de refondation républicaine, en partie mise en œuvre à la Libération.

Cette question permet de faire le lien avec la dernière partie de l'étude consacrée à la refondation républicaine : on peut ainsi comparer les mesures proposées par le programme du CNR et celles prises à la Libération (ex : nationalisations, Sécurité sociale, préambule de la Constitution de la IVème République...).

Glossaire :

AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories ou gouvernement militaire allié des territoires occupés) : organisme composé d'officiers anglo-américains mis en place à partir de 1943 afin d'administrer temporairement les territoires des puissances de l'Axe et des pays dont le gouvernement a collaboré avec l'ennemi. La France fait partie des pays visés par l'AMGOT car les Américains considèrent que Vichy reste le représentant légal. Le général de Gaulle, qui considère au contraire que le gouvernement de la France est en exil. Après le débarquement en Normandie, le gouvernement provisoire annonce la nomination de commissaires de la République et l'AMGOT doit se contenter de collaborer avec l'administration française pour le ravitaillement et la protection sanitaire des populations. Sans doute exagérée, la menace de l'AMGOT a contribué à renforcer l'union des forces résistances autour du gouvernement provisoire.

Comités Départementaux de Libération (CDL) : créés à partir du second semestre 1943, ils reflètent les principales composantes de la Résistance du département puis s'élargissent à tous les partis et syndicats. Confronté à la répression et aux dissensions internes. A la Libération, la majorité des CDL travaillent en étroite relation avec le préfet, d'autres jouent un rôle de groupe de pression auprès de lui alors qu'une petite minorité sont en conflit permanent avec lui. Au fil des mois, ils perdent de leur autorité : après avoir participé à la coordination des FFI, au ravitaillement et à l'épuration des municipalités, ils disparaissent après les élections municipales d'avril – mai et cantonales de septembre 1945.

Indications biographiques :

Raymond AUBRAC : né en Haute-Saône le 31 juillet 1914, Raymond Samuel , ingénieur des Ponts-et-Chaussées participe avec Emmanuel d'Astier de La Vigerie à la création du mouvement Libération-Sud. Arrêté le 15 mars 1943 par la police française à Lyon, il est mis en liberté provisoire le 10 mai et participe à une opération pour libérer ses camarades. Arrêté à nouveau le 21 juin 1943 à Caluire, il passe plusieurs mois à la prison Montluc et s'évade le 21 octobre 1943 pendant un transfert grâce à une opération montée par sa femme avec laquelle il rejoint Londres quelques mois plus tard. A la Libération, il est nommé commissaire régional de la République à Marseille. Il utilise alors pour patronyme un de ses pseudonymes du temps de la clandestinité.

Lucie AUBRAC (1912-2007) : Professeur agrégée d'histoire, elle enseigna au lycée des Pontonniers à Strasbourg lorsqu'elle rencontre Raymond Samuel qu'elle épouse en 1939. Fin août, elle organise son évasion alors qu'il est prisonnier à Sarrebourg. De retour à Lyon où, elle est en poste au lycée de jeunes filles Edgard Quinet, elle rencontre Emmanuel d'Astier de La Vigerie et participe à la mise en place d'un groupe de résistants qui prendra le nom de Libération-Sud. Elle organise l'évasion de son mari arrêté à Caluire avec Jean Moulin puis le couple part à Londres le 8 février 1944. En juillet, elle participe à la mise en place des Comités de libération dans les zones libérées. Elle siège par la suite au sein de l'Assemblée consultative. Elle reprend par la suite son métier de professeur d'histoire et à la retraite, parcourt la France pour témoigner de ce que fut la Résistance.

Le général Alain de BOISSIEU (1914-2006) : Formé à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, il se distingue lors de la campagne de France en arrêtant une attaque ennemie au nord d'Epoye dans la Marne. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade et rejoint les Forces Françaises Libres en septembre 1941. Il rejoint par la suite la 2^{ème} DB du général Leclerc puis débarque en Normandie le 30 juillet 1944. Il se distingue à nouveau notamment lors de la campagne d'Alsace et rejoint la 2^{ème} DB à Berchtesgaden en mai 1945. Gendre du général de Gaulle, il poursuit par la suite une brillante carrière militaire. Promu colonel en 1958 et général d'armée en 1971, il est chef d'Etat-major de l'Armée de Terre jusqu'en 1975.

Marie-Josée CHOMBART de LAUWE : née en 1923, elle entre en résistance dès 1940 avec ses parents et des amis qui vient avec elle sur l'île de Bréhat. Etudiant en médecine à Rennes, elle organise en 1941 et 1942 des évasions vers l'Angleterre, puis intègre le « réseau 31 Georges France » qui transmet des renseignements sur les défenses côtières. Arrêtée le 22 mai 1942 avec ses parents, elle est condamnée à mort mais sa peine est commuée en déportation « Nuit et brouillard ». Elle arrive à Ravensbrück le 26 juillet 1943. Affectée au Revier du camp, elle s'occupe des nouveau-nés. Le 2 mars 1945, elle est transférée à Mauthausen. Libérée le 21 avril, elle est évacuée vers la Suisse. Elle poursuit par la suite des études en sciences humaines et en 1960 obtient un doctorat pour sa thèse sur les enfants en difficulté. Militante à la Ligue des droits de l'Homme, elle préside la Fondation pour la Mémoire de la Déportation depuis 1997.

Pierre MESSMER (1916-2007) : breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer, docteur en droit (1938) et diplômé de l'Ecole des langues orientales, Pierre Messmer effectue son service militaire lorsque la guerre éclate. Sous-lieutenant, réplé dans le Puy-de-Dôme, il décide de continuer le combat malgré le discours de Pétain du 17 juin 1940. Il détourne un cargo italien de sa route initiale et rallie l'Angleterre avec une trentaine de volontaires. Il participe aux opérations de Dakar et du Gabon et se distingue au cours de la campagne d'Erythrée. Promu capitaine en septembre 1941, il participe ensuite à la campagne de Libye et à la défense de Bir-Hakeim puis à la bataille d'El-Alamein. De retour à Londres en octobre 1943, il débarque en Normandie et conduit vers Paris le convoi de l'Etat-Major. Promu commandant en janvier 1945, envoyé à Calcutta puis au Tonkin, il est fait prisonnier par le Viet-minh mais parvient à s'évader et rejoindre les forces françaises. Après la Libération, il se consacre à l'administration des territoires d'outre-mer puis entame une carrière ministérielle : il est notamment Premier ministre de juillet 1972 à mai 1974.

Hélène VIANNAY (1918-2006) : née en France de parents d'origine russe, elle étudie en science à la Sorbonne lorsque la guerre éclate. Réfugiée dans le midi, elle revient à Paris pour occuper le poste d'assistante au laboratoire de géographie physique. Elle rédige des tracts contre l'occupant qu'elle glisse dans les boîtes aux lettres. Elle rencontre Philippe Viannay, pétainiste mais avec qui elle fonde un journal clandestin dont elle se charge de la diffusion en participant également au comité de rédaction. Défense de la France atteint en 1943 plus de 100 000 exemplaires alors qu'il n'en excédait pas 5 000 à ses débuts. Influente au sein du mouvement Défense de la France, elle pousse ensuite son mari à rallier le Mouvement de Libération nationale.